

## Pour la vérité sur la dette grecque

Michel Husson, *AlterEcoPlus*, 22 Mai 2015

En avril dernier, la présidente du Parlement grec, Zoé Konstantopoulou, a installé un comité d'audit baptisé « Commission pour la vérité sur la dette grecque ». Son mandat est très clair : « rassembler toutes les données en rapport avec l'émergence et l'accroissement démesuré de la dette publique et les soumettre à un examen scientifique minutieux afin de définir quelle en est la portion qui peut être identifiée comme dette illégitime ou illégale ou odieuse ou insoutenable [voir encadré], cela tant pendant la période des mémorandums, de mai 2010 à janvier 2015, qu'au cours des années précédentes. Elle doit aussi publier des informations précises, accessibles à tous les citoyens, étayer les déclarations publiques, susciter la prise de conscience de la population grecque, de la communauté internationale, de l'opinion publique internationale, et enfin rédiger des arguments et des demandes relatifs à l'annulation de la dette. » Cette démarche est soutenue par [un appel international](#) qui a recueilli à ce jour 6000 signatures.

### **Dette illégitime, illégale, odieuse, non soutenable.**

La notion de « dette odieuse » ne renvoie pas à une appréciation d'ordre moral mais à une doctrine de droit international théorisée par le juriste Alexander Sack : une dette est dite odieuse quand elle a été contractée par une dictature, à l'encontre de l'intérêt public, et avec la connivence des créanciers.

Une dette est illégale si elle a été contractée sans respecter les normes juridiques en vigueur. Dans le cas de la Grèce, la question est de savoir si les mémorandums et la restructuration de la dette de 2012 ont respecté la constitution grecque et les règles de fonctionnement du FMI et de l'Union européenne. Il est également nécessaire d'examiner si les conditions imposées à la Grèce n'ont pas violé les conventions garantissant l'exercice des droits humains fondamentaux.

Une dette est illégitime quand a elle été contractée en défaveur de l'intérêt général de la population. [L'exercice d'audit](#) réalisé par le Collectif pour un audit citoyen, soulignait deux éléments d'illégitimité de la dette publique française : les taux d'intérêt excessifs des années 1990 (alors que d'autres modes de financement étaient possibles) et les cadeaux fiscaux de la décennie 2000. On retrouve ces deux facteurs dans le cas de la Grèce qui a subi durant les années 1980 des taux d'intérêt extravagants, comme beaucoup de pays du Tiers Monde à l'époque.

Enfin, la soutenabilité de la dette ne doit pas être définie étroitement comme la capacité à rembourser la dette, mais en relation avec un principe de primauté des droits humains, ainsi qu'avec la possibilité pour un pays de suivre une trajectoire équilibrée. C'est de ce dernier point de vue qu'on peut d'ores et déjà remettre en cause les conditions imposées par la Troïka en contrepartie de ses prêts.

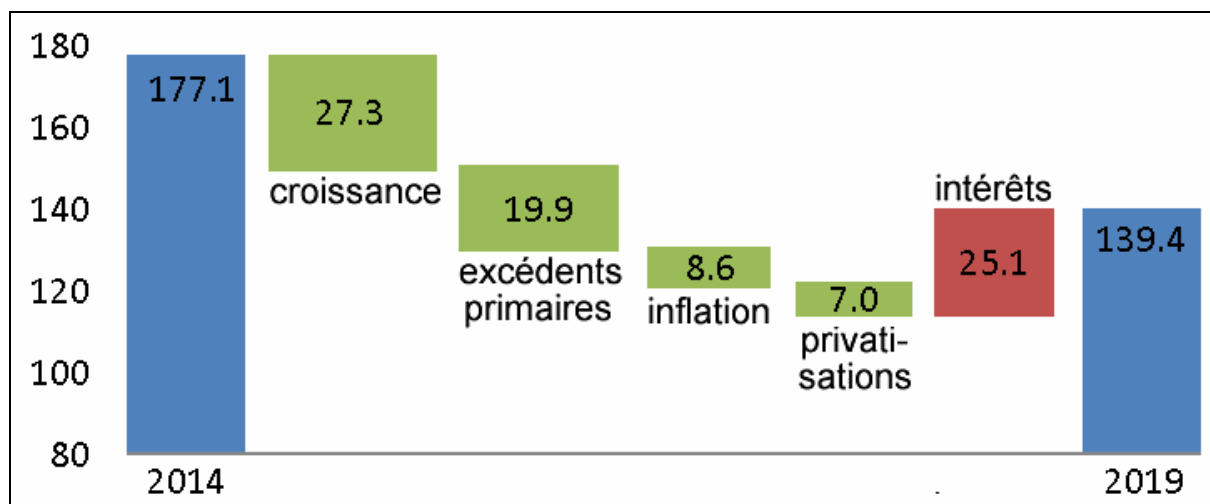
La Commission est composée d'experts grecs et étrangers (Belgique, Espagne, France, Royaume-Uni, Brésil, Equateur, Zambie, Chypre). On y trouve des économistes, des juristes, des fonctionnaires spécialisés qui travaillent de manière bénévole. Eric Toussaint, le président du CADTM, assure la coordination scientifique. Après une deuxième réunion début Mai, l'objectif est de fournir un premier rapport qui sera rendu public lors d'une conférence de presse le 18 juin prochain.

L'intérêt de ce travail est notamment d'établir une collaboration directe avec des fonctionnaires grecs qui ont subi depuis plusieurs années les missions des *Men in black* de la Troïka. Il y a par exemple [Zoé Georganta](#), une ex-fonctionnaire de l'institut de statistiques (el.stat) licenciée en 2011 par l'ancien ministre des finances, pour avoir dénoncé les trucages du budget 2009 destinés à justifier l'appel aux institutions de la Troïka. Une bonne partie du travail des membres non grecs de la Commission va en fait consister à susciter les contributions et chercher les informations plus ou moins dissimulées. Une sorte de travail de « lanceurs d'alerte », sous l'égide du Parlement, où il n'y aura pas de questions tabous. Du côté grec, il y a aussi des représentants de mouvements, comme le comité pour l'annulation de la dette ou Attac, qui pourront aussi contribuer à la popularisation de la démarche.

### L'insoutenable dogmatisme de la Troïka

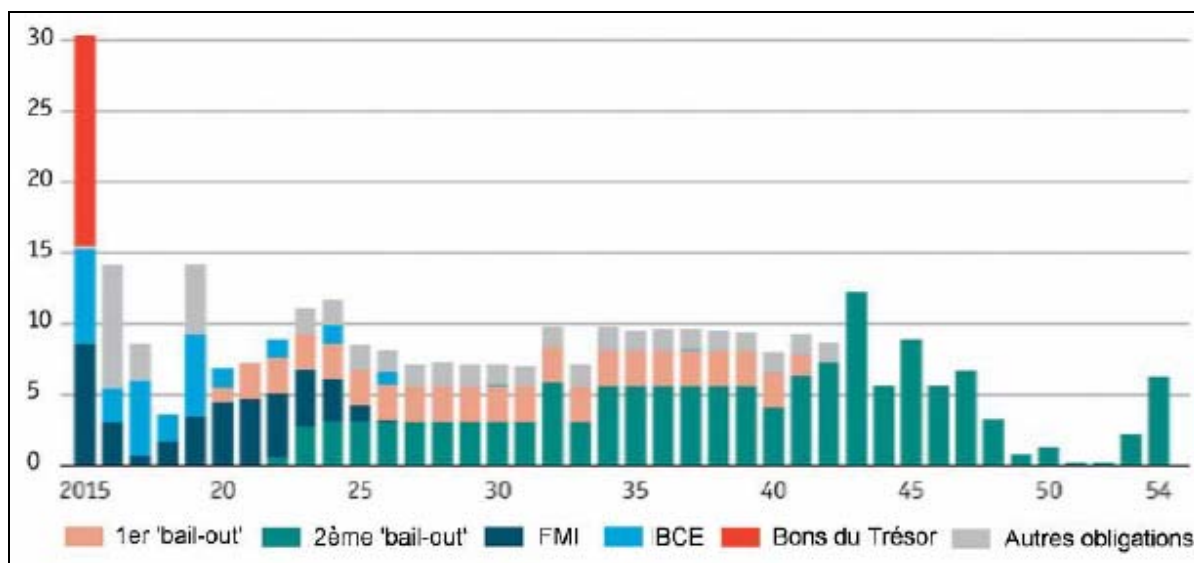
Le travail de la Commission a aussi un volet prospectif consistant à montrer que les programmes d'ajustement de la Troïka ne sont pas porteurs d'un rééquilibrage de l'économie grecque. Toutes les prévisions passées de la Troïka ont en effet été systématiquement démenties par les faits. La raison de ces erreurs est désormais bien identifiée (et [reconnue par le FMI lui-même](#)) : une sous-estimation systématique des effets récessifs de l'austérité budgétaire, ou en termes techniques, une sous-estimation des multiplicateurs budgétaires. On ne peut avoir en même temps couper les dépenses publiques pour dégager d'énormes excédents primaires (hors intérêts) et relancer l'activité économique. C'est pourtant ce *policy mix* impossible que la Troïka s'obstine à vouloir imposer à la Grèce.

[Lors d'une conférence à Bruxelles](#) le 7 mai dernier, Yanis Varoufakis présentait les chiffres implicites des scénarios du FMI et de la Commission européenne, sur la base des calculs de Daniel Munevar, un jeune économiste colombien qui a travaillé pour lui. Entre 2014 et 2019, « les institutions » prévoient que la dette devrait passer de 177,1 % à 139,4 % du PIB, soit une baisse de 37,5 points. Leur scénario postule que la croissance y contribuerait pour 27,3 points et les excédents primaires pour 19,9 points. L'inflation et les privatisations auraient un effet positif, et les versements d'intérêts (25 points de PIB en 5 ans !) seraient ainsi garantis (voir graphique).



Source : [Daniel Munevar](#) (en grec)

Ce scénario ne tient manifestement pas la route, d'autant plus qu'il repose sur des hypothèses plus que douteuses (reprise du marché intérieur et baisse du taux d'importation) et qu'il est assorti d'un calendrier qui fait de l'année 2015 (est-ce un hasard ?) une année terrible (voir graphique).



Source : [The Economist](#)

[Les économistes de l'OFCE](#) n'ont d'ailleurs pas réussi à reproduire le scénario de la Troïka. Yanis Varoufakis a donc raison de parler d'incohérence dynamique (*dynamic inconsistency*) et de proposer l'abandon de cette logique de rétro-induction (*backward induction*) consistant à partir d'un objectif fixé a priori, au profit d'un plan prospectif visant à la stabilisation de l'économie grecque. Mais celle-ci implique en fait une restructuration, voire une annulation au moins partielle, de la dette grecque.